

## Edito

*Et maintenant ? La réforme des retraites est désormais promulguée. Pour autant, les actions continuent sous d'autres formes : proposition de référendum populaire, proposition de loi d'abolition, « casseroles », manifestations le 1<sup>er</sup> mai, grèves, etc.*

*Mais, d'ores et déjà, il convient de saluer les organisations syndicales, les grévistes, les manifestant.es, les retraité.es, les étudiant.es, etc, pour leur forte mobilisation. Ils et elles se sont largement impliqués dans ce combat. Un grand merci à elles et à eux.*

*Ce merci ne résonne cependant pas comme la fin de la mobilisation. Nous étions, jusqu'à la promulgation de la nouvelle loi, plongé.es dans une lutte de défense de nos conquêtes sociales... Hauts les cœurs, nous voilà « embarqué.es » dans une lutte de conquête !! Celle de la retraite à 60 ans, pour 37,5 annuités, la prise en compte des années d'études comme des années cotisées ; celle de la hausse des salaires et des pensions, celle de l'égalité salariale femme/homme, celle de la semaine de 32 heures sans perte de salaire !!!*

*Nous avons un monde meilleur à gagner ! Alors restons plus que jamais mobilisé.es !!!*

## LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL VALIDE LE REPORT DE L'ÂGE DE DÉPART À 64 ANS ET REJETTE LA DEMANDE DE RÉFÉRENDUM



## « Démocratie » sauce Macron

Pour réussir ce plat, il faut :

- Concocter un projet de réforme des retraites, agrémenter de mesures impopulaires ;
- Ajouter une grande louche d'injustice et de mensonges ;
- Assaisonner avec des articles de la Constitution triés sur le volet accompagnés de ministres serviles ;
- Quand la sauce commence à prendre, ne pas oublier d'enchaîner déplacements à l'étranger, discours arrogants et méprisants ;
- Laisser mijoter et après trois mois, saupoudrer d'un 49-3 en balayant toutes les oppositions, circulez y'a rien à voir ;
- Enfin, servir chaud en promulguant la loi en catimini, en pleine nuit, quelques heures seulement après le verdict d'un Conseil Constitutionnel composé de membres complaisants, car soumis à de véritables conflits d'intérêts ;
- Accompagner votre plat d'un vinaigre grand cru « Cuvée Emmanuel ».

Bon appétit !!

## Devinette !

M éprisant  
A ristocrate  
C ynique  
R etors  
O btus  
N arcissique

Qui suis-je ?

## La minute du Docteur Cyclopède

« Ce ne sont pas les casseroles qui feront avancer la France » a lancé le Président. Pourtant son gouvernement en collectionne un certain nombre, de casseroles. Étonnant, non ?

## MACRON 20H

LE TEMPS DE L'APAISEMENT EST VENU DANS UN PAYS PROFONDÉMENT DIVISÉ, OÙ DEUX CAMPS SE SONT OPPOSÉS...



MOI, D'UN CÔTÉ. ET DE L'AUTRE, TOUS LES ABRUTIS DE FRANÇAIS AVEUGLES À MON GÉNIE.

## Boomerang

Vu sur Ulysse : « La campagne déclarative d'occupation et de loyer dans GMBI continue sur un rythme soutenu ». Si la DG tente de faire faire notre travail aux usagers, l'histoire ne dit pas qui sera chargé de traiter le contentieux de masse qui se profilera à l'horizon de l'émission des rôles TH en secondaire. En attendant les files d'attentes le sont aussi... soutenues.

## Kamasutra

Depuis votre poste de travail, vous trouverez les trois définitions suivantes pour le mot partenaire :

- celui ou celle qui, dans certains jeux, est associé à un autre joueur ;
- celui qui s'associe à une entreprise, de quelque sorte qu'elle soit ;
- personne avec qui on a des relations sexuelles.

En sachant que tout ce qui est annoncé aux agents, sous couvert de concertation avec les organisations syndicales, est plus que jamais décidé unilatéralement, nous vous laissons libre d'associer l'image de votre choix à « partenaires sociaux »... #metoo...

## Modernisation



Des lignes de crédit ont été ouvertes pour mener à bien le vaste chantier de la modernisation et de la fiabilisation de nos applications... Il faut dire qu'à l'heure de la fibre, du développement des IA, et contrairement au discours de façade, l'informatique à la DGFIP ressemble plutôt à la photographie ci-dessus... Cependant, devant les écrans, les agents n'en peuvent plus, entre autres, du manque de fiabilité du réseau et des applications. Ce 28 avril, nos représentants CGT au CSA de réseau ont déposé un [droit d'alerte](#) afin que cesse cette situation. Sans mobilisation des agents, une réponse adéquate sera-t-elle ne serait-ce que recherchée par nos responsables ?

## UNE LOI ANTITERRORISTE UTILISÉE POUR INTERDIRE LES CASSEROLES





### Ne pas dépasser les bornes

Au retour de la manifestation de ce 1<sup>er</sup> mai, à laquelle nous avons participé en famille, j'invitais mon fils de bientôt 11 ans à lire ce qui était inscrit sur la clôture d'une maison qui fut occupée par la Gestapo durant la deuxième guerre mondiale, au 14 rue du 4 septembre, à Périgueux : « Que le nazisme soit éteint à jamais. Que les jeunes y veillent pour que la réconciliation soit profonde et que la paix soit durable ». A peine eut-il terminé, il me fit la remarque suivante : « Je crois que certains s'approchent de plus en plus de l'interrupteur... ». CQFD

### Pas d'armistice

Les entreprises du CAC 40 réalisent des profits records, le patronat n'a jamais été réellement mis à contribution pour le financement des retraites, bénéficiant au contraire d'exonérations de cotisations records et d'une avalanche d'aides publiques inconditionnelles (157 milliards d'euros

par an, 1<sup>er</sup> poste de dépenses de l'Etat, 31 % du budget annuel). Le fameux ruissellement, c'est manifestement le fruit du travail de millions de travailleuses et travailleurs qui arrive dans les poches de quelques-un.es. Personne n'est dupe, comme le montre la puissante mobilisation engagée dans le pays depuis le mois de janvier.

Le Conseil Constitutionnel a pris une décision dangereuse en considérant que la procédure utilisée par le Gouvernement pour faire avaliser sa réforme était « régulière », car il officialise ainsi la possibilité pour l'exécutif de détourner à loisir les procédures constitutionnelles pour arriver à ses fins.

La loi sur la réforme des retraites est « légalement » promulguée, mais reste illégitime à plus d'un titre : elle n'a pas donné lieu à un vote de la représentation nationale (car de l'aveu de la première ministre, elle aurait été rejetée), elle est considérée comme adoptée grâce à un énième recours au 49-3, un homme et un groupe de personnes disposant des outils du pouvoir gouvernent en abusant de dispositions légales mais anti-démocratiques prévues par notre Constitution et imposent leurs *desiderata* à tout un peuple, plus des deux tiers des Françaises et Français souhaitent que le mouvement de lutte contre cette réforme se poursuive, plus de 9 salariés sur 10 restent hostiles à cette réforme...

Il n'y aura donc ni « trêve », ni apaisement, comme souhaité par le méprisant-Président Macron.

L'intersyndicale interprofessionnelle continue d'exiger le retrait de la réforme. La loi doit désormais être abrogée.

**L'intersyndicale appelle l'ensemble des salarié.es à se mobiliser par la grève et les manifestations ce mardi 6 juin !**

Les modalités de la mobilisation vous seront communiquées dès la fin du mois de mai.

**LE 6 JUIN DOIT ÊTRE UN RAZ DE MAREE SOCIAL !**

**J'adhère en ligne à la CGT Finances Publiques**

**>> ICI <<**

**Contacts mail [cgt.ddfip24@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.ddfip24@dgfip.finances.gouv.fr)**